



# Mairie du Val-Saint-Germain

République Française – Département de l'Essonne - Arrondissement d'Etampes –Canton de Saint-Chéron

Téléphone : 01 64 59 00 10 – Télécopie : 01 64 59 04 11 – code postal : 91530

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VAL SAINT GERMAIN DU JEUDI 13 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi treize juin à dix neuf heures en Mairie du Val Saint Germain se sont réunis les Membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur le Maire, Serge Deloges.

**Présents** : Serge Deloges, Françoise Mithouard, Eric Thiébaud, Nelly Larousse, Michel Palleau, Henri Demonceaux, Marie-Françoise Conan-Petitot, Raymonde Sévéré, Eric Lenoir, Didier Porée, Sylvie Ollivier-Henry, Maud Colbois, Pascal Pelletier.

**Absents et représentés** :

**Ajout à l'ordre du jour**

- Adhésion au Syndicat Mixte Essonne Numérique

## ORDRE DU JOUR

### **1 – Vote du taux de la taxe d’habitation des résidences secondaires**

Suite à une vérification du budget primitif par la Préfecture, le taux de la taxe d’habitation pour les résidences secondaires passe de 17% à 12,98%.

Le Conseil Municipal délibère et vote.

**Vote pour 13 présents**

### **2 – Modification des statuts de la C.C.D.H.**

- **Nouvelle prise de compétence : création et entretien d’infrastructures de recharges pour véhicules électriques sur l’ensemble du territoire communautaire**

Il est nécessaire de modifier les statuts afin d’y intégrer la création et l’entretien d’infrastructures de recharges des véhicules électriques (IRVE) sur l’ensemble du territoire communautaire.

Le Conseil Municipal délibère et vote.

**Vote pour 4, contre 8, abstentions 1, présents**

### **3 – Adhésion à la compétence « développement des usages et services numériques » du Syndicat Essonne Numérique et désignation de représentants du Conseil Municipal**

Le syndicat exerce certaines missions telles que l’élaboration d’analyses prospectives quant à l’évolution en matière d’usages et de services numériques, la coordination des acteurs de secteur pour un déploiement cohérent de cette mission, la mise en œuvre d’actions d’animations et de mutualisation.

Sont désignés comme titulaire Eric Thiebaut et comme suppléante Sylvie Ollivier-Henry.

Le conseil municipal délibère et vote.

**Vote pour 13 présents**

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30 .

Fait au Val Saint Germain, le jeudi 13 juin 2024

Le Maire - Serge DELOGES